

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Pour diffusion immédiate

### ***Environnement et développement durable : le Cégep de Trois-Rivières se démarque***

---

**Trois-Rivières, le 8 novembre 2012** \_\_\_ Le Cégep de Trois-Rivières a dévoilé aujourd’hui les différentes certifications environnementales obtenues au cours des derniers mois. L’institution trifluvienne a, depuis juin dernier, obtenu le niveau Excellence de la certification *Cégep Vert du Québec*, adhéré à *Développement durable Trois-Rivières* et à *Ici, on recycle*, en plus d’être un membre du nouveau service *Netlif*.

Pour M. Raymond-Robert Tremblay, directeur général du Cégep de Trois-Rivières, « La consolidation de notre politique environnementale est un objectif stratégique du cégep. C’est dire son importance. Le plan d’action environnemental est mis à jour chaque année et il établit les priorités relatives à l’environnement et le développement durable. De plus, le Comité institutionnel pour la protection de l’environnement et le développement durable (CIPEDD) émet des recommandations relatives à ce plan d’action. Ainsi, le Cégep est-il constamment interpellé dans ses décisions et ses actions pour assurer une cohérence avec son orientation écologique. »

#### **Cégep Vert du Québec**

En juin dernier, le Cégep de Trois-Rivières a atteint le niveau Excellence de la certification *Cégep Vert du Québec*, administrée par l’organisme *Environnement JEUnesse*. L’atteinte du niveau de certification Excellence reflète l’amélioration continue du collège en matière de gestion environnementale et constitue le plus haut niveau de la certification *Cégep Vert*. Pour obtenir le niveau Excellence, le Cégep de Trois-Rivières a dû maintenir la qualité des activités de sensibilisation qu’il organise, tout en augmentant leur quantité. De plus, le collège a procédé à plusieurs innovations, dont :

- l’implantation de la vaisselle durable à la cafétéria du pavillon des Humanités;
- l’adoption d’un plan global de développement des espaces verts sur le campus;
- la recension des actions en développement durable réalisées dans les cours de tous les programmes d’études;
- l’adoption d’une entente de collaboration avec les partenaires du « Carrefour du savoir » en vue de l’implantation d’un système de covoiturage.

#### **Développement durable Trois-Rivières**

Par le programme de certification en développement durable, la ville de Trois-Rivières reconnaît publiquement les acteurs qui ont déjà intégré à leurs opérations quotidiennes les pratiques propres au principe fondamental du développement durable soit la recherche constante de l’équilibre entre le

développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Le Cégep de Trois-Rivières a obtenu son adhésion en septembre dernier.

### **Ici, on recycle**

En 2010, le Cégep de Trois-Rivières avait obtenu le niveau 1 «ENGAGEMENT» du programme de reconnaissance *Ici, on recycle*. Or, en juillet dernier, le Cégep de Trois-Rivières a obtenu le niveau 2 «MISE EN OEUVRE» de ce programme. Ce deuxième niveau a pour objectif principal de reconnaître les établissements ayant préalablement mis en place des mesures 3RV ainsi que des activités d'information et de sensibilisation. Ce niveau vise également à guider les organisations vers l'optimisation de leur performance de mise en valeur des matières résiduelles.

### **Netlift à Trois-Rivières**

Également depuis septembre, le Cégep de Trois-Rivières est partenaire de Netlift à Trois-Rivières, une nouvelle application de transport dynamique et multimodale pour un covoiturage moderne et connecté. Cette entente fait suite au partenariat du Cégep de Trois-Rivières avec l'organisme Roulons Vert et la table de concertation en transport dans le carrefour du savoir. Ce service sera offert au cours des prochaines semaines aux étudiants et au personnel du Cégep de Trois-Rivières. Le fonctionnement est simple :

- Le passager enregistre sa demande de trajet (lieu et heure de départ, lieu et heure d'arrivée) via l'application web ou mobile.
- La demande est communiquée au réseau de conducteurs Netlift par le biais de l'application web. Un conducteur accepte la demande et le trajet est attribué.
- Le passager embarque et clique « départ » sur son appareil mobile.
- Netlift enregistre le point et l'heure de départ via GPS.
- Le passager débarque et clique sur son appareil mobile « arrivée » ou « transfert » s'il effectue une jonction par autobus, métro ou train.
- Netlift enregistre le point et l'heure d'arrivée via GPS.
- Netlift prélève le paiement requis de la part du passager.
- Netlift dépose ensuite la redevance au conducteur.

Les buts de ce partenariat entre le Cégep de Trois-Rivières et Netlift sont de diminuer les émissions de gaz à effet de serre, de diminuer les coûts de déplacement des étudiants et du personnel et de diminuer la demande en stationnements sur le campus et sur les rues avoisinantes.